

# Création d'un espace « Montagne et Sécurité »

Création d'itinéraires pédagogiques de randonnées hivernales  
et d'un Parc Arva



<b>Contexte</b>	page 2
<b>Contenu du projet et objectifs</b>	page 3
<b>Partenaires</b>	page 5
<b>Budget</b>	page 6
<b>Contacts</b>	page 7

Nos principaux partenaires :





## Contexte

Avec l'évolution du matériel et l'essor de nouvelles pratiques, les sports d'hiver s'orientent de plus en plus vers la recherche de liberté et d'espaces vierges, les pratiques hors piste se développent. L'activité raquette connaît une évolution sans précédent et tend à devenir la deuxième activité hivernale la plus pratiquée après le ski alpin. L'activité ski de randonnée avec l'évolution du matériel connaît également un essor significatif.

Habituellement en milieu montagnard, l'expérience et la connaissance du milieu se transmettaient d'un randonneur à l'autre, sur le terrain, avec la pratique régulière ou au contact des professionnels de la montagne. Des randonneurs non initiés aux règles de sécurité en montagne pratiquent désormais l'activité sans encadrement. Des skieurs de randonnée ou randonneurs en raquettes louent leur matériel et s'aventurent en montagne sans réelle connaissance du milieu qui les entoure.

Le Queyras, territoire bien connu des randonneurs, a un fort potentiel d'attractivité pour la clientèle ski de randonnée et raquette. En tenant compte des évolutions de la demande touristique et des besoins de sensibilisation de cette nouvelle clientèle aux règles de sécurité en montagne, la création d'itinéraires de randonnée balisés servira de point central au développement de l'activité sur le territoire du Queyras. La mise en place d'un Parc Arva viendra compléter le projet.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus vaste de création d'un pôle « montagne » sur la commune d'Aiguilles, qui prévoit :

- La remise en état et l'utilisation de l'ancienne caserne militaire d'Aiguilles comme centre d'hébergement et de conférence sur les activités de montagne.
- La mise en valeur de la cascade de glace d'Aiguilles voisine du centre d'hébergement.
- La création d'une salle d'escalade dans l'ancienne gare du télésiège de la station d'Aiguilles.
- La réalisation du présent projet de création d'itinéraires de randonnées hivernales et de mise en place d'un Parc Arva.

**Nous détaillerons dans ce dossier uniquement la partie concernant les itinéraires de randonnées et le Parc Arva.**

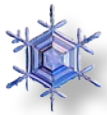




## Contenu du projet

L'espace « montagne et sécurité » sera créé sur la Commune d'Aiguilles, le projet dans sa réalisation complète prévoit :

- L'installation d'un Parc ARVA pour initier les randonneurs au maniement des Appareils de Recherche de Victimes en Avalanches. Ce Parc sera un lieu de formation et d'initiation mais pourra également fonctionner de façon autonome pour un randonneur isolé qui souhaite s'entraîner à la recherche de victimes en avalanche.
- L'installation de panneaux d'information/sensibilisation sur les risques liés à la neige, analyse du manteau neigeux, les gestes qui peuvent sauver, comment préparer sa randonnée ... Une partie du contenu sera accessible au grand public et une partie plus technique et pointue sera destinée aux randonneurs plus expérimentés.
- La création d'un itinéraire de ski de randonnée balisé de 1000 mètres de dénivelée positive. Plusieurs variantes sont prévues pour écourter le parcours. Le parcours sera ouvert ou fermé par un guide de haute montagne en fonction des conditions de neige et du risque d'avalanche. A certains points stratégiques seront installés des panneaux d'informations et des panneaux d'exercices sur les techniques liées à la pratique du ski hors piste.
- La création de deux itinéraires raquettes balisés, jalonnés de panneaux d'informations sur l'environnement et le milieu montagnard.
- La mise en place d'une signalétique d'entrée de l'espace « montagne et sécurité »
- L'animation du dispositif et l'organisation de formation pour des publics de scolaires, vacanciers, professionnels de la montagne et clubs.
- L'entretien des itinéraires et du balisage
- La communication sur le dispositif



## Objectifs

Ce projet est innovant et n'a pas d'équivalent connu. Aucun territoire n'a pour le moment lancé ce type de démarche d'information et de sensibilisation par la mise en place d'équipements et d'itinéraires pédagogiques. A l'heure actuelle toutes les implantations de Parc Arva ont lieu en stations de ski avec un usage à destination des skieurs sur piste. L'originalité du projet d'Aiguilles est qu'il s'adresse aux premiers concernés par la sécurité en montagne, les skieurs de randonnées et les pratiquants de raquette à neige. Ces deux publics sont les plus susceptibles d'être confrontés un jour à une situation délicate en montagne et sont ceux qui doivent être sensibilisés en premier.

L'enjeu de ce projet est de développer un pôle de référence complet dans la formation aux connaissances nécessaires à la pratique de la randonnée hivernale. De la théorie à la pratique sur le terrain, le tout dans un espace limité à une Commune.





## Objectifs

La réalisation du projet répond à une série d'objectifs :

### 1 . Diversifier l'offre touristique hivernale

Dans un contexte économique difficile, la Commune d'Aiguilles a fait le choix de démanteler une partie de sa station de ski alpin. Le haut du domaine skiable a été fermé et le télésiège démonté. Depuis deux ans la commune est engagée dans une réflexion sur l'avenir de son tourisme hivernal. Ce projet intervient dans le cadre d'une volonté de diversifier de manière cohérente l'offre touristique à l'échelle du Queyras.

### 2 . Proposer une activité ski innovante et écologique sur les Communes sans remontées mécaniques

L'activité ski reste l'activité phare du tourisme d'hiver. Elle est pratiquée par 84 % des visiteurs du Queyras .

Il est important de conserver une offre ski sur chaque Commune du Queyras tout en innovant et en répondant aux attentes des nouvelles clientèles. La commune d'Aiguilles développera son caractère « activités de montagne » à travers la raquette, le ski de randonnées, la cascade de glace pendant que d'autres communes continueront à proposer une offre ski alpin traditionnelle.

### 3 . Répondre à une demande forte d'espaces « aménagés » pour la pratique de la raquette.

La raquette à neige est pratiquée par 37 % des visiteurs du Queyras . Ce chiffre est en augmentation constante depuis plusieurs années signe de l'engouement pour cette activité. Pour le moment aucun équipement n'a été mis en place pour répondre aux attentes de cette clientèle. La demande des randonneurs pour des circuits sécurisés et aménagés pour découvrir l'activité et le milieu montagnard est très importante. Le Queyras est un territoire prisé par les randonneurs en raquettes qui sont proportionnellement plus nombreux dans le Queyras que dans le reste du département des Hautes-Alpes (19 % des clients pratiquent la raquette sur l'ensemble du département).

### 4 . Répondre à un besoin de formation / sensibilisation des pratiquants de randonnées

Avec l'évolution des pratiques hivernales vers plus de « ludique », plus de découverte d'espaces vierges, l'aspect dangereux de la montagne l'hiver a été quelque peu mis de côté. De nombreux comportements à risques peuvent être observés tout au long de la saison d'hiver dans le massif du Queyras, preuve que les randonneurs ne sont pas toujours conscients des risques qu'ils prennent. L'enjeu de ce projet est de mettre en place un outil capable en une journée de présenter l'ensemble des règles de sécurité à respecter en montagne, couplé à l'initiation, au maniement des outils de recherche en avalanche (Arva, pelle, sonde) et à la pratique de l'activité randonnée.



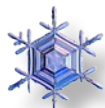


#### 5. Proposer un outil performant aux professionnels de la montagne.

Les guides de haute montagne et les accompagnateurs en montagne sont à l'initiative du projet. Ils organisent ponctuellement et individuellement des ateliers/animations sur la nivologie et les risques en montagne. Ces animations sont très appréciées des visiteurs qui découvrent pour beaucoup un autre aspect de la montagne hivernale. La création de « l'espace montagne et sécurité » fédèrera ces initiatives autour d'un outil complet et performant, donnant ainsi plus d'impact à ces actions d'initiation.

#### 6. Communiquer sur l'activité randonnée et le potentiel du Queyras.

Dans un objectif de renforcement de son attractivité touristique hivernale, le Queyras pourra faire de ce projet une vitrine des activités de randonnées. La communication sera axée sur l'aspect pédagogique de cette initiative et sur le potentiel du territoire en matière de randonnées. L'itinéraire de ski de randonnée sera un exemple de ce que l'on peut retrouver ailleurs sur le territoire.



## Partenaires

### Partenaires moraux :

L'Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches  
La Fédération Française de Montagne et d'Escalade  
Le Service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes  
Le Club Alpin Français  
Peloton Gendarmerie de Haute Montagne Briançon et de Jausiers  
CRS Secours en Montagne de Briançon  
Le club « Montagne Queyras »  
Communauté de Communes du Queyras  
Les guides du Queyras  
Office de Tourisme du Queyras  
Parc naturel régional du Queyras  
L'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme  
Le Syndicat National des Guides de Montagne (en cours)

### Partenaires financiers sollicités :

Europe, Etat, Conseil Régional PACA  
Conseil Général des Hautes-Alpes

Ortovox, TSL, Garmont, Nic-Impex, Scarpa, Salewa,  
Atomic, Black Diamond, Blacksmith, Dynastar,  
Fischer, Movement, Völkl, North Face, Degré 7,  
Lowe Alpine, Millet, Marmot.

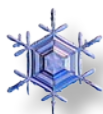
Magasins locaux 05 : Vertige, Intersport Embrun,  
Alpi'mat Briançon, magasins de sport du Queyras,  
Leclerc Gap, l'Ourson polaire, entreprise Allamano,  
Bucci, écoles de ski du Queyras ...





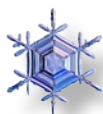
## Publics visés

Visiteurs de toute la France  
Pratiquants de raquette et de ski de randonnée  
Clubs CAF et FFME et autres associations de loisirs en montagne  
Scolaires  
Groupes encadrés par des guides et des accompagnateurs en montagne  
Professionnels de la montagne (moniteurs de ski, pisteurs des stations de ski, PGHM ...)



## Impacts sur l'environnement

Les activités de randonnée sont des pratiques sans impacts négatifs majeurs sur l'environnement. Néanmoins une attention particulière sera portée à la minimisation des impacts sur la faune et la flore dans la réalisation de ce projet. Le choix des parcours prendra en compte les spécificités des milieux traversés notamment pour éviter tout dérangement de la faune. Le balisage et la signalétique utilisés respecteront la charte signalétique du Parc naturel régional pour un impact visuel minimum.

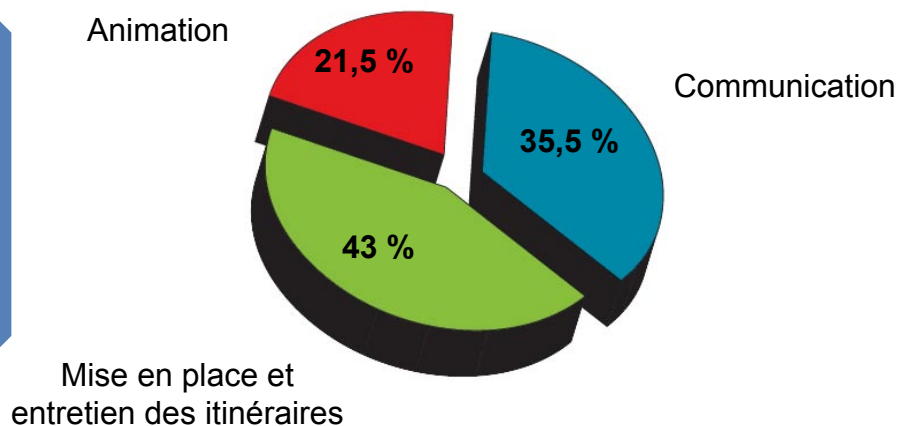


## Budget

Le budget total de l'opération s'élève à 48 000 € dont 71 % sont dédiés aux dépenses d'investissement et 29 % aux dépenses de fonctionnement pour 1 an.

Les dépenses d'investissement seront prises en charge par les institutions publiques partenaires du projet dont au minimum 20 % d'autofinancement de la mairie d'Aiguilles.

Les dépenses annuelles de fonctionnement font l'objet d'un appel à partenariat privé qui sera renouvelé chaque année par la signature d'une convention. Les dépenses de fonctionnement sont réparties de la façon suivante :





## Contacts

Mairie d'Aiguilles  
le Maire Jacques Bosio  
04 92 46 70 17  
mairie@aiguilles.com

Julia Pras  
Conseillère municipale  
Monitrice de ski  
06 03 44 67 78

Bureau des Guides de Molines/St Véran  
Richard Clermont  
Guide de haute montagne  
06 14 07 14 64

Office de Tourisme du Queyras  
Nicolas Levoyer  
Chargé du développement touristique  
04 92 46 89 32  
observatoire@queyras-montagne.com

